L'An mil huit cent dix huit le quatorzième jour du mois de mars, a quatre heures du soir, par devant nous Frédéric Bouvroy, Membre du Conseil de régence de la ville de Liège, Royaume des pays Bas & remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, en vertu de l'arrêté de sa majesté en date du trente et un juillet mil huit cent seize est comparu pierre michel Ramoux, âgé de soixante cinq ans, professeur de l'hospice de la maternité domicilié en cette commune rue d'amay N° 654 quartier du sud, lequel nous a déclaré que

274 — Le treize du présent mois vers les cinq heures du matin, est né un enfant du sexe féminin au dit hospice qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de Anne Françoise. Lequel enfant est né de marie agnès Coulon, âgée de vingt huit ans, épouse de henri Joseph Remi, âgé de vingt sept ans, Cartier domiciliés en cette ville rue de mery N° 254 quartier du sud.

Les dites déclaration et présentation faites en présence de gus par Desvaide, âgé de quarante six ans, Cocher, demeurant rue de l'Etuve N° 699 quartier du sud et de Dieudonné Bernimoulin, âgé de quarante six ans, Sacristain, rue Saint remy N° 461 même quartier & a le déclarant signé avec nous, après qu'il leur en a été fait lecture les témoins ne sachant écrire.

p. m. Ramoux.
Bouvroy